

MÉDIA ET POLITIQUE. LES CONDITIONS DE L'EFFET DES MÉDIAS SUR L'AGENDA PARLEMENTAIRE BELGE

Rens VLIEGENTHART, Stefaan WALGRAVE

Pour étudier les facteurs qui limitent ou exacerbent l'influence des médias sur l'agenda parlementaire belge entre 1993 et 2000, nous avons procédé à une analyse longitudinale multi-niveau de 5 séries de données. Après avoir souligné l'importance de l'agenda médiatique, nos résultats attestent que les caractéristiques des partis (taille, appartenance au gouvernement ou à l'opposition, niveau d'appropriation partisane des problématiques) et le contenu de l'agenda gouvernemental conditionnent l'ampleur de l'effet des médias sur les thèmes des questions et interpellations au Parlement belge. Enfin, l'augmentation apparente de l'impact des médias confirme la présence croissante d'une 'logique médiatique' dans la compétition politique.

Le fait que l'agenda médiatique informe, dans une certaine mesure, l'agenda politique a été étayé par de nombreuses études. Les facteurs affectant ce processus sont par contre mal connus ; pourtant, le contenu de l'agenda médiatique affecte plus l'agenda politique dans certains cas que dans d'autres. Cette étude se concentre donc sur les conditions du pouvoir des médias dans la mise sur l'agenda politique – conditions selon lesquelles les médias comptent plus ou moins. Diverses recherches commencent seulement à explorer quelques unes de ces conditions. À partir d'un ensemble de données exceptionnellement large, couvrant huit années de couverture médiatique continue et incluant l'agenda des acteurs politiques clés en Belgique – soit à la fois le gouvernement et les partis politiques – nous avons testé une série d'hypothèses sur les conditions de l'impact des médias sur l'agenda parlementaire.

Notre argument est que la couverture médiatique des différents enjeux politiques a un impact sur l'action parlementaire, mais qu'il y a une gamme de modulateurs jouant à différents niveaux qui modifient l'effet des médias de masse sur la politique. Nous soutenons en particulier que le jeu gouvernement-opposition et les stratégies partisanes affectent la mesure et la manière dont les acteurs politiques accordent de l'attention à des thèmes présents

médiatiquement. Les attributs des partis, les caractéristiques des enjeux, le niveau d'appropriation des enjeux, l'agenda gouvernemental sont tous liés à la position gouvernementale ou d'opposition des partis, et peuvent moduler l'impact que les médias ont sur l'agenda parlementaire.

Nous commencerons par esquisser l'état du champ de recherche consacré aux médias et aux agendas politique. Puis nous présenterons huit hypothèses élaborées à partir de la littérature existante. Ensuite, nous procéderons à l'analyse des données en nous appuyant sur des modèles d'analyse de séries chronologiques multi-niveaux, en prenant en compte les variables indépendantes sur différents niveaux emboîtés. Enfin, nous résumerons nos résultats, les mettrons en perspective, et dessinerons des perspectives pour de futures recherches.

Agenda médiatique et agenda politique

Depuis quelques années, l'étude de l'impact des médias sur l'agenda politique rassemble un nombre croissant bien qu'encore limité de chercheurs. Récemment, Walgrave et Van Aelst¹ ont résumé ces études empiriques. Nombre d'entre elles ont mis en évidence que la couverture médiatique affecte en effet, à des degrés divers, l'agenda politique, qu'il s'agisse du Parlement ou du Congrès², du gouvernement³, du Président⁴, des partis

1. WALGRAVE S. et VAN AELST P., « The Contingency of the Mass Media's Political Agenda-Setting Power. Towards a Preliminary Theory », *Journal of Communication*, vol. 56, n°1, 2006, p. 88-109.

2. SOROKA S. N., *Agenda-Setting Dynamics in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2002 ; SOROKA S. N., « Issue Attributes and Agenda-Setting by Media, the Public, and Policymakers in Canada », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 14, n°3, 2002, p. 264-285 ; TRUMBO C., « Longitudinal Modelling of Public Issues : An Application of the Agenda-Setting Process to the Issue of Global Warming », *Journalism & Mass Communication Monographs*, vol. 152, n°57, 1995 ; VAN NOIJE L., *The Democratic Deficit Closer to Home*. Amsterdam, Vrije Universiteit, 2007 ; VAN NOIJE L., KLEINNIJENHUIS J. and OEGEMA D., « Loss of Parliamentary Control Due to Mediatization and Europeanization : A Longitudinal and Cross-Sectional Analysis of Agenda Building in the United Kingdom and the Netherlands », *British Journal of Political Science*, vol. 38, n°3, 2008, p. 455-478 ; VLIEGENTHART R. et ROGGEBAAND C. M., « Framing Immigration and Integration. Relationships between Press and Parliament in the Netherlands », *International Communication Gazette*, vol. 69, n°3, 2007, p. 295-319 ; WALGRAVE S., « Again the Almighty Mass Media. A Subjective Assessment of the Media's Political Agenda-Setting Power by Politicians and Journalists in Belgium », *Political Communication*, forthcoming, 2008.

3. WALGRAVE S., SOROKA S. and NUYTEMANS M., « The Mass Media's Political Agenda-Setting Power. A Longitudinal Analysis of Media », *Parliament and Government in Belgium (1993-2000)*, 2008.

4. EDWARDS G. C. and WOOD B. D., « Who Influences Whom ? The President, Congress and the Media », *American Political Science Review*, vol. 93, n°2, 1999, p. 327-344 ; GILBERG S., EYAL C., MCCOMBS M. and NICHOLAS D., « The State of the Union Address and the Press Agendas », *Journalism Quarterly*, vol. 57 (winter), 1980, p. 584-588 ; WAYNE W. and FOOTE J., « The President-News Media Relationship : A Time Series Analysis of Agenda-Setting », *Journal of Broadcasting & Electronic Media*, vol. 38, n°4, 1994, p. 437-451 ; WOOD B. D. and PEAKE J. S., « The Dynamics of Foreign Policy Agenda Setting », *American Political Science Review*, vol. 92, n°1, 1998, p. 173-183.

politiques⁵, ou des dépenses publiques⁶. En outre, des études ont aussi établi que les médias de masse affectent plus le contenu symbolique des agendas politiques que pour leur contenu substantiel, que les quotidiens pèsent plus que les informations télévisées, que certaines problématiques sont plus susceptibles d'être inscrites à l'agenda politique que d'autres, que l'impact de l'agenda médiatique sur l'agenda politique est immédiat et ne nécessite pas une longue période d'incubation pour se matérialiser, et que la couverture médiatique affecte plus l'agenda politique en période non-électorale qu'en période électorale⁷. Certains spécialistes se sont basés sur des études de cas avec un cadre qualitatif d'entretiens, alors que d'autres se sont appuyés sur une analyse quantitative de séries chronologiques évaluant la séquence temporelle entre l'attention médiatique et l'attention qui s'en est suivi, en parole et en fait, de la part des hommes politiques. Tout récemment, des enquêtes parmi des journalistes et des hommes politiques ont également été utilisées pour voir comment les acteurs eux-mêmes perçoivent l'impact des médias sur leur comportement politique et celui des autres.

Cependant, nombre de questions demeurent sans réponse. Ce qui a été particulièrement ignoré jusqu'à présent est le rôle que la couverture médiatique joue dans le processus clef des démocraties parlementaires à savoir la concurrence partisane entre gouvernement et partis d'opposition. En effet, la dynamique gouvernement contre opposition, et la question de la concurrence dans laquelle sont engagés ceux qui sont au pouvoir et leurs adversaires forment le moteur de la plupart des systèmes parlementaires⁸. Pourtant, les spécialistes de la mise sur agenda ont largement négligé la dynamique gouvernement-opposition, et les stratégies partisans qui y sont associées. Ceci n'est pas une grande surprise, dans la mesure où le domaine a été fortement dominé par des études focalisées sur le cas américain, où les partis jouent un rôle plus faible que dans la plupart des autres systèmes politiques⁹. D'une certaine manière, les études de la fixation de l'ordre du jour politique ont jusqu'à présent été échafaudées dans un environnement artificiel et non

5. KLEINNIJENHUIS J. and RIETBERG E., « Parties, Media, the Public and the Economy : Patterns of Societal Agenda-Setting », *European Journal of Political Research*, 28, 1995, p. 95-118.

6. COOK F. L. and SKOGAN W. G., « Convergent and Divergent Voice Models of the Rise and Fall of Policy Issues », in PROTESS D. L. and McCOMBS M. E., ed., *Agenda setting. Readings on Media, Public Opinion and Policymaking*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, 1991, p. 189-206 ; PRITCHARD D. and BERKOWITZ D., « The Limits of Agenda-Setting : The Press and Political Responses to Crime in the United States, 1950-1980 », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 5, n°1, 1993, p. 86-91.

7. WALGRAVE S. and VAN AELST P., *op. cit.*, 2006.

8. CARMINES E. G., « The Logic of Party Alignments », *Journal of Theoretical Politics*, vol. 3, 1991, p. 65-80 ; GREEN-PEDERSEN C. and MORTENSEN P., « Government Vs. Opposition. An Agenda-Setting Model of Issue Competition », *University of Aarhus (Denmark)*, 2007.

9. WALGRAVE S. and VAN AELST P., *op. cit.*, 2006.

partisan¹⁰. Comme le conflit entre gouvernement et opposition est omniprésent dans l'intégralité du processus politique des démocraties parlementaires, nous faisons l'hypothèse, dans cette étude, que l'affrontement gouvernement-opposition affecte aussi profondément la manière dont les acteurs politiques et les médias interagissent. L'idée principale soutenant cet article est, par conséquent, que la position structurelle, la stratégie, et les préférences du gouvernement et des partis d'opposition ont un effet sur le degré avec lequel, et la manière avec laquelle, ils réagissent à la couverture médiatique¹¹. Comme le Parlement est le principal lieu institutionnel où gouvernement et opposition s'affrontent directement, nous nous concentrons dans cet article sur l'agenda parlementaire. Par ailleurs, nous étudions un pays où les partis sont notoirement puissants : la Belgique. Cette petite démocratie consociative est considérée comme l'un des meilleurs exemples de partitocratie où non seulement les partis contrôlent les politiques publiques, mais occupent aussi toutes les positions clefs dans l'État¹². Concrètement, nous évaluerons dans quelle mesure les parlementaires belges abordent, chaque semaine, dans leurs questions orales et leurs interpellations, des thèmes (ou problématiques) qui ont été couvertes par les médias de masse durant la semaine précédente.

Ainsi, dans l'étude des conditions de l'impact de l'agenda médiatique sur l'agenda politique, notre variable dépendante est le contenu thématique hebdomadaire (en nombre absolu) des interpellations et des questions émanant de chacun des douze partis politiques représentés au Parlement belge sur la période 1993-2000. Pour ce faire, les 10.556 interpellations et questions parlementaires ont été intégralement codées entre 25 thèmes différents. L'autre principale variable – indépendante cette fois, l'attention médiatique – s'appuie sur une large base de données médiatiques comprenant les journaux télévisés du soir des quatre principales chaînes de télévision, néerlandophones (TV1 et VTM) et francophones (RTBF et RTL), ainsi que des informations traitées dans cinq journaux majeurs (néerlandophones : *de Standaard*, *de Morgen* et *Het Laatste Nieuws* ; francophones : *La Libre Belgique* et *Le Soir*). Toutes les histoires couvertes en une par ces quotidiens ont été codées hormis les éditions du mardi et du jeudi. Le contenu des journaux télévisés ont également été codées dans leur intégralité. Au final, la base de données des médias flamands et francophones contient 180,265 his-

10. A titre d'exception, voir GREEN-PEDERSEN C. and STUBAGER R., « The Political Conditionality of Mass Media Influence. When Do Parties Follow Mass Media Attention ? », *University of Aarhus*, (Denmark), 2008.

11. Ibidem.

12. DE WINTER L., TIMMERMANS A. and DUMONT P., « Belgium : On Government Agreements, Evangelists, Followers and Heretics », in MÜLLER W. et STRÖM K., ed., *Coalition Governments in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press 2000, p. 300-355 ; LIJPHART A., *Patterns of Democracy*, New Haven, Yale University Press, 1999.

toires traitées par les médias. Ces histoires ont été codées thématiquement selon le même procédé que pour l'agenda parlementaire. Les différents médias en Belgique sont hautement similaires en terme d'attention aux diverses problématiques, et s'influencent mutuellement¹³. L'attention thématique au sein des quatre chaînes de télévision et des cinq journaux a donc été agrégé dans la variable *Médias*.

Pendant, au-delà de la relation entre ces deux variables clés, nous souhaitons explorer les mécanismes qui affectent la manière dont l'attention médiatique affecte le contenu des interpellations et des questions parlementaires.

Les conditions de l'impact de l'agenda médiatique

Notre intérêt principal réside en effet dans le caractère médiatisé de l'influence de l'agenda médiatique sur l'agenda parlementaire. Comment s'opère la mise sur l'agenda politique dans le cadre des interactions entre gouvernement et opposition ? Nous introduisons huit hypothèses, toutes – directement ou indirectement – liées aux partis et à la dynamique gouvernement-opposition dans la politique parlementaire.

(1) Premièrement, nous nous attendons à ce que les partis d'opposition réagissent plus directement à la couverture médiatique que les partis au gouvernement. Le Parlement contrôle le gouvernement, et ce, en l'interpellant et en lui posant des questions. En posant des questions au sein du Parlement, les partis d'opposition peuvent attirer l'attention sur des enjeux auxquels le gouvernement doit réagir¹⁴. Dans un système de coalition comme celui de la Belgique, les parlementaires des partis au gouvernement doivent agir avec prudence, car ils pourraient déstabiliser le gouvernement, tandis que les parlementaires des partis d'opposition utilisent toutes les possibilités à leur portée pour attaquer ce dernier. En faisant continuellement des comptes rendus de l'état de la société, l'agenda médiatique fournit des munitions à l'opposition, alors que les parlementaires des partis au gouvernement ne peuvent simplement pas faire des commentaires sur tout ce qui fait l'actualité dans les médias, car ils doivent attendre la réaction du gouvernement¹⁵. Les parlementaires des partis d'opposition sont donc beaucoup moins contraints dans leur réaction à la couverture médiatique. Par contre, les partis au gouvernement doivent offrir des solutions crédibles aux problèmes, et ne

13. VLIEGENTHART R. and WALGRAVE S., « The Contingency of Intermedia Agenda-Setting. A Longitudinal Study in Belgium », *Paper presented at the Politicologenetmaal*, Nijmegen (Netherlands), 2008.

14. GREEN-PEDERSEN C. and STUBAGER R., *op. cit.*, 2008.

15. WALGRAVE S. and VAN AELST P., *op. cit.*, 2006.

peuvent pas aisément prendre leurs distances par rapport à une problématique si elle s'avère devenir désavantageuse pour eux¹⁶. En conséquence, notre première hypothèse est : *l'agenda parlementaire des partis d'opposition est plus affecté par la couverture des médias que celui des partis gouvernementaux (H1)*.

(2) Nous nous attendons à ce que la taille du parti au Parlement – calculée en nombre de sièges parlementaires – soit également importante. Les grands partis ont des permanents qui alimentent leur action parlementaire, et ils ont des parlementaires qui se sont spécialisés dans des domaines précis de l'action publique. Comme Walgrave et Van Aelst¹⁷ en font l'hypothèse, les acteurs politiques spécialisés sont principalement influencés par des événements et des acteurs au sein de leur réseau de spécialistes en politique publique, et ils sont moins affectés par la couverture médiatique que les acteurs généralistes. Plus un parti est grand, plus les spécialistes sont susceptibles d'être nombreux parmi ses parlementaires. Dès lors, notre deuxième hypothèse est la suivante : *l'agenda parlementaire des petits partis est plus affecté par la couverture médiatique que celui des grands partis (H2)*.

(3) Dans un système de coalition avec plusieurs partis formant ensemble un gouvernement, un accord gouvernemental formel est trouvé avant le début du gouvernement¹⁸. L'accord gouvernemental¹⁹ contient les principaux engagements de politique publique qu'un gouvernement promet de mettre en œuvre durant la législature. Les partis au gouvernement se réfèrent à lui quand ils adoptent une politique et quand ils surveillent les tentatives effectuées par les autres partis pour se soustraire à leurs obligations. Les parlementaires des partis au gouvernement ne peuvent pas ouvertement critiquer ou faire défection à l'accord gouvernemental mais, quand d'autres partis au gouvernement ne respectent pas l'accord, ils réagissent farouchement. De plus, les partis d'opposition savent qu'ils peuvent nuire à la cohésion gouvernementale, s'ils sont capables de lui demander des explications sur des problématiques qui ont été annoncées dans l'accord gouvernemental. Donc, les partis d'opposition en particulier mais aussi, dans une certaine mesure, les partis au gouvernement sont incités à concentrer leur action parlementaire sur des sujets contenus dans l'accord gouvernemental, et nous faisons l'hypothèse que c'est également le cas pour le choix des thématiques présentes dans les médias : *l'agenda parlementaire est plus réceptif à l'agenda médiatique sur les thèmes présents dans l'accord gouvernemental (H3)*.

16. GREEN-PEDERSEN C. and MORTENSEN P., *op. cit.*, 2007.

17. *Ibidem*.

18. DE WINTER L., TIMMERMANS A. and DUMONT P., *op. cit.*, 2000.

19. Les trois accords gouvernementaux rédigés pour la période étudiée ont été codés thématiquement. La variable *Accord gouvernemental* rend compte de ce contenu thématique pendant la durée de validité de chaque accord gouvernemental.

(4) Dans de nombreux pays, le gouvernement se réunit en Conseil des ministres hebdomadaire présidé par le Premier ministre ; c'est le cas en Belgique. Après la réunion, les décisions principales font l'objet d'un communiqué. En un sens, l'accord gouvernemental est mis en œuvre semaine après semaine. Ainsi, le gouvernement fixe l'agenda politique de façon hebdomadaire. La même logique que celle susmentionnée s'applique aux sujets que le gouvernement traite dans ses réunions hebdomadaires : les partis d'opposition doivent réagir en priorité aux décisions gouvernementales²⁰. S'il se trouve que les médias couvrent des affaires qui sont en rapport avec ce que le gouvernement vient juste de décider, il y a de fortes chances pour que les parlementaires des partis d'opposition s'appuient sur ces affaires pour attaquer les décisions les plus récentes du gouvernement. Donc, *l'agenda parlementaire est plus réceptif à l'agenda médiatique sur les thèmes inscrits à l'agenda du Conseil des Ministres (H4)*.

(5) Les partis ne sont pas tous fortement identifiés avec tous les thèmes de la même façon, et les partis ne sont pas tous considérés par le grand public comme capables de traiter tous les enjeux. Les partis « s'approprient » les thématiques quand ils sont identifiés à elles et quand ils sont largement perçus comme ayant la meilleure position et offrant les meilleures solutions pour les problèmes qui y sont liés²¹. L'une des façons par lesquelles les partis revendiquent l'appropriation d'une problématique est de consacrer beaucoup d'attention à cette problématique dans le manifeste de leur parti²². Nous nous attendons à ce que les partis se concentrent sur « leurs » problématiques au Parlement et également à ce qu'ils réagissent plus à la couverture médiatique quand il s'agit de problématiques à propos desquelles ils ont une réputation établie. En élargissant l'argument, nous nous attendons aussi à ce que, quand les partis s'approprient certaines problématiques, ils soient plus susceptibles de répondre à la couverture médiatique sur ces problématiques au Parlement²³. Cela nous amène à la même hypothèse : *l'agenda parlementaire des partis est plus réceptif à l'agenda médiatique sur les pro-*

20. Les thèmes des décisions des Conseils des Ministres ont donc été codés. Cette variable *Réunions ministérielles* a été retardée d'une semaine pour assurer la causalité.

21. BUDGE I. and FARLIE D., *Explaining and Predicting Elections*, London, Allen & Urwin, 1983 ; PETROCIK J. R., « Issue Ownership in Presidential Elections, with a 1980 Case Study », *American Journal of Political Science*, vol. 40, n°3, 1996, p. 825-850.

22. La variable *Appropriation de la problématique* rend compte de l'importance relative des différentes problématiques dans le contenu thématique des programmes partisans rédigés avant les élections de 1991, 1995 et 1999 pour chaque parti ayant obtenu des sièges parlementaires. Les valeurs de cette variable sont stables jusqu'à la publication du prochain manifeste partisan. Deux partis n'ont pas publié de manifeste et ont donc été exclus des analyses qui incluent cette variable. WALGRAVE S. et DE SWERT K., « The Making of the (Issues of the) Vlaams Blok. The Media and the Success of the Belgian Extreme-Right Party », *Political Communication*, vol. 21, n°4, 2004, p. 479-500 ; WALGRAVE S. et DE SWERT K., « Where Does Issue Ownership Come From ? From the Party or from the Media ? Issue-Party Identifications in Belgium (1991-2005) », *Harvard International Journal of Press and Politics*, vol. 12, n°1, 2007, p. 37-67.

23. Voir aussi, WALGRAVE S. and DE SWERT K., *op. cit.*, 2007.

blématiques auxquelles les partis consacrent le plus d'attention dans leur programme électoral (H5).

(6) Au sein du large champ de la mise sur agenda, plusieurs typologies de problématiques ont été développées²⁴. Cependant, aucune de ces typologies ne se concentre explicitement sur la dynamique gouvernement partisan-opposition. Nous croyons que certains enjeux, en raison de leurs caractéristiques particulières, sont plus propices à être sélectionnées. Nous testerons une typologie très directe, basée sur un double critère²⁵. Premièrement, les problématiques peuvent être exogènes ou endogènes. Les problématiques exogènes viennent de la société, ce sont des problématiques peu courantes, qui ne sont pas produites par les principales institutions mais essentiellement amenées par des événements externes. Les problématiques endogènes sont typiquement produites par des institutions, elles sont prévisibles et courantes, comme la défense, l'Union européenne, etc. Puisque la fonction du Parlement est de contrôler les autres institutions, nous nous attendons à ce qu'il réagisse plus à la couverture médiatique quand les médias couvrent des problématiques endogènes. Deuxièmement, les problématiques peuvent diviser l'opinion ou être consensuelles (valence). Les problématiques qui divisent l'opinion sont des problématiques situées au sein des principaux clivages de la société. En Belgique, le travail, l'emploi et les questions sociales sont des exemples de ces problématiques. Nous nous attendons à ce que les groupes parlementaires se concentrent sur les problématiques qui divisent l'opinion plutôt que sur celles qui sont consensuelles, et à ce qu'ils abordent plus les problématiques qui divisent l'opinion qui sont couvertes dans les médias. *L'agenda parlementaire des partis est plus réceptif à l'agenda médiatique sur les problématiques qui divisent l'opinion et sont endogènes au système politique (H6).*

(7) De précédentes recherches montrent que les médias de masse ont un impact plus grand sur l'agenda politique en période non-électorale²⁶. En effet, des études de campagnes électorales ont montré à maintes reprises que les partis fixent l'ordre du jour des médias pendant les élections, et pas l'inverse²⁷. En conséquence, nous faisons l'hypothèse suivante : *l'agenda*

24. SOROKA S. N., *op. cit.*, 2002 ; ZUCKER H., « The Variable Nature of News Media Influence », in RUBIN B. D., (ed.), *Communication Yearbook*, New Brunswick NJ, Transaction Books, 1978, p. 225-245.

25. La variable *Type de problématique* est une échelle qui indique si une problématique est exogène et consensuelle (valeur 0), endogène et consensuelle ou exogène et qui divise l'opinion (valeur 1), ou endogène et qui divise l'opinion (valeur 2).

26. VAN NOIJE L., *op. cit.*, 2007 ; WALGRAVE S. and VAN AELST P., *op. cit.*, 2006.

27. BRANDENBURG H., « Who Follows Whom ? The Impact of Parties on Media Agenda Formation in the 1997 British General Elections Campaign », *Harvard Journal of Press and Politics*, vol. 7, n°3, 2002, p. 34-54 ; BRANDENBURG H., « Manipulating the Dimensions. A Comparative Study of Campaign Effects on Media Agenda Formation », *Paper presented at the ECPR Joint Sessions*, Uppsala (Finland), 2004.

*parlementaire des partis est moins affecté par l'agenda médiatique en période électorale*²⁸ (H7).

(8) Notre dernière hypothèse n'est pas directement liée au conflit gouvernement partisan-opposition, mais touche à des changements plus profonds dans les systèmes politiques occidentaux. Selon certains chercheurs, suite à des changements fondamentaux dans le public ainsi que dans les systèmes politiques et médiatiques, l'impact des médias de masse sur le processus politique s'est accru au cours du temps. La politique obéirait plus à ce que l'on pourrait appeler une « logique médiatique » et les médias à une « logique politique »²⁹. Ces changements ont pris place durant les quelques dernières décennies et nous testons la question de savoir si l'on peut trouver des traces de cette évolution dans l'interaction médias-Parlement en Belgique durant la période de huit années que nous couvrons. Ainsi notre dernière hypothèse est la suivante : *la réceptivité des agendas parlementaires des partis à l'agenda médiatique s'est accrue au cours du temps*³⁰ (H8).

Pour vérifier ces huit hypothèses, nous nous concentrons sur les indicateurs d'interaction entre l'agenda médiatique et les autres variables indépendantes évoqués précédemment.

Résultats et interprétations

Notre base de données a une structure imbriquée à trois niveaux : le temps (semaines) est emboîté dans les thèmes qui sont emboîtés dans les partis politiques. Une modélisation multi-niveaux est par conséquent appropriée. À côté d'une structure multi-niveaux, le fait que la base de données ait fait l'objet d'un traitement de type séries chronologiques doit également être pris en compte. Au fond, la valeur de la combinaison particulière d'un parti et d'une problématique durant une semaine spécifique est susceptible d'être hautement dépendante de sa valeur lors de la semaine précédente. Par conséquent, nous avons inclus une variable dépendante retardée en tant que variable indépendante dans nos analyses. En outre, les possibles tendances temporelles, qui pourraient avoir une signification substantielle, ont été modélisées par notre variable *Tendance au cours du temps*.

Les variables (et hypothèses) sur lesquelles nous nous appuyons dans les analyses qui suivent sont toutes (largement) situées sur l'un de ces trois

28. Les trois mois précédant une élection nationale sont considérés comme des périodes électorales.

29. ALTHEIDE D. L. and SNOW R. P., *Media Logic*, Beverly Hills, Sage, 1979 ; MAZZOLENI G. and SCHULZ W., « Mediatization of Politics : A Challenge for Democracy », *Political Communication*, vol. 16, 1999, p. 247-261.

30. La variable *Tendance au cours du temps* prend la valeur 1 pour la première semaine présente dans notre échantillon jusqu'à la valeur 237 pour la dernière semaine de notre échantillon.

différents niveaux. D'abord, au premier (et plus bas) niveau qui varie selon les semaines, les thèmes et les partis, nous avons la variable dépendante retardée, la couverture médiatique, et les Conseils des ministres. Par ailleurs, la tendance au cours du temps et les élections varient au niveau hebdomadaire. Ensuite, au niveau intermédiaire des thèmes, nous avons des variations selon le type de problématique et l'accord gouvernemental. Bien que ce dernier change deux fois durant notre période de recherche, il est stable à travers le reste de la période et nous le prenons en compte statistiquement comme une caractéristique propre aux thèmes. Enfin, au niveau des partis, nous avons mis en place les variables relatives au parti d'opposition et à la taille du parti, qui fluctuent aussi quelque peu à travers le temps, mais sont largement stables au niveau des partis. Le même constat vaut pour la variable 'appropriation thématique', qui est différente à travers les thèmes et varie un peu au cours du temps, mais qui est principalement utilisée pour distinguer les partis.

Nous commençons l'analyse avec une modélisation des principaux effets et les ajoutons au modèle vide avec des intersections aléatoires en trois étapes. Ces étapes sont conformes avec le positionnement des variables sur les trois niveaux décrits ci-dessus. Pour modéliser la dépendance de la variable médias, nous avons d'abord permis à l'étendue de l'effet de la variable médias de différer à la fois selon les thèmes et selon les partis (pente aléatoire). En plusieurs étapes, nous avons ajouté des indicateurs d'interaction pour déterminer s'ils peuvent rendre compte d'effets médiatiques variables.

La première étape – le test des effets principaux (le Tableau 1) – contrôle l'effet de la couverture médiatique sur les questions orales et les interpellations par toute une série d'autres explications possibles.

La découverte la plus importante présentée dans le Tableau 1 est que l'agenda médiatique affecte de manière significative l'agenda parlementaire, même quand nous contrôlons toute une gamme de sources alternatives d'action parlementaire. Dans le modèle final, nous avons trouvé que chaque mention d'une problématique dans la couverture médiatique conduit à une augmentation de l'attention à son égard dans l'agenda parlementaire de l'ordre de 0,0013. Ceci pourrait sembler marginal mais, compte tenu d'une fréquence de l'attention plus élevée pour les problématiques dans l'agenda médiatique, plusieurs mentions d'une problématique dans cet agenda durant les semaines précédentes peuvent accroître considérablement la probabilité d'une discussion parlementaire de cette problématique.

Tableau 1 : Principaux effets : l'explication des questions parlementaires et des interpellations

	Modèle I : Modèle vide (intersection aléatoire)	Modèle II : Effets fixes Niveau 1	Modèle III : Effets fixes Niveaux 1 et 2	Modèle IV : Effets fixes Niveaux 1 et 2 et 3
Constante	.1484669*** (.0217089)	.0039522*** (.0180298)	-.051250** (.0188513)	-.0435112 (.0329752)
Parlement postposé		.1779352*** (.0036925)	.1749265*** (.0036934)	.1651484*** (.0040569)
Médias		.0013134*** (.0001063)	.0011835*** (.0001036)	.0012094*** (.0001178)
Réunions ministérielles		.0091073*** (.0016197)	.0079797*** (.0016136)	.0074877*** (.0018839)
Élections		.0296232** (.0096152)	.02768767** (.0096015)	.0563349*** (.0113097)
Tendance au cours du temps		.0006996*** (.0000257)	.0005521*** (.0000266)	.0005706*** (.0000408)
Type de problématique			.0397525*** (.0083186)	.029453** (.0091834)
Accord gouvernemental			.0019137*** (.0000955)	.001835*** (.000112)
Parti d'opposition				.0792749*** (.0068247)
Taille du parti				-.0034463*** (.0007579)
Appropriation thématique				.0008015*** (.0000385)
Niveau 3 N (parti)	12	12	12	10
Niveau 2 N (thème)	300	300	300	250
Niveau 1 N (semaine)	71100	71100	71100	59186
Variance Niveau 3	.0037503 (.0024168)	.0026642 (.0015966)	.0032174 (.0016080)	.0067013 (.0039217)
Variance Niveau 2	.0467119 (.0039687)	.0259729 (.0022771)	.0129223 (.0011994)	.0128207 (.0013011)
Variance Niveau 1	.2162929 (.0011496)	.2054441 (.0010921)	.2048684 (.0010891)	.2320992 (.0013523)
Déviance	94114.606	90358.962	89991.092	82323.134

Note : Sont présentés les coefficients non standardisés à partir d'un modèle multi-niveaux utilisant une estimation REML. Les écarts-types sont entre parenthèses; ** p<0,01' *** p<0,001.

Il n'y a, à notre connaissance, aucune étude qui examine de façon si minutieuse les effets des médias toute chose étant égale par ailleurs. Ceci prouve que les effets des médias sur le Parlement belge sont extrêmement robustes. La couverture médiatique d'une problématique conduit à une augmentation de l'attention portée au sein du Parlement à ce thème la semaine suivante, au-delà de l'effet même de l'inertie de l'attention parlementaire, de l'effet de l'agenda du Conseil des ministres, de l'effet des périodes électorales ainsi que de la tendance au cours du temps, mais aussi au-delà de l'effet des caractéristiques de la problématique, de l'attention pour la problématique dans l'accord gouvernemental, de la position du parti, de sa taille, et de l'attention consacrée par ce parti à la problématique dans son précédent programme. Le contenu thématique de l'agenda médiatique est donc important pour expliquer le contenu thématique des questions et interpellations que les parlementaires adressent au gouvernement.

De manière remarquable, presque toutes les variables de contrôle affectent aussi la quantité de questions et interpellations concernant une problématique. Tout d'abord, il y a bien une inertie de l'attention parlementaire ; l'agenda parlementaire de la semaine précédente est le meilleur prédicteur de l'attention des parlementaires la semaine suivante. L'agenda gouvernemental est important également : les parlementaires posent plus de questions sur les problématiques qui ont été traitées en Conseil des ministres. Plus les élections approchent, plus les parlementaires posent des questions concernant tous les types de problématiques. Il y a enfin une tendance générale au cours du temps vers un plus grand nombre de questions et d'interpellations au sein du Parlement durant la période étudiée. Ces variables conduisent ensemble à une amélioration considérable du modèle : la déviance s'accroît de près de 4,000 points en comparaison du modèle vide.

Au niveau des thèmes, nous trouvons encore deux effets significatifs. Les questions et interpellations sont plus fréquentes, comme attendu, lorsqu'il s'agit de problématiques qui divisent l'opinion et sont endogènes. Les parlementaires tendent à poser également plus de questions à propos des thèmes qui sont incorporées dans l'accord gouvernemental. À nouveau, il y a une augmentation considérable de la déviance.

En outre, les parlementaires des partis d'opposition sont beaucoup plus actifs en matière de questions et d'interpellations que les parlementaires des partis au gouvernement. Les partis plus petits sont aussi plus actifs dans les activités non législatives du Parlement que les plus grands partis. Enfin, les partis ont tendance à focaliser leur attention sur les problématique qu'ils se sont « appropriées » lorsqu'ils posent des questions ; ils posent plus de questions à propos des thèmes privilégiées dans leur programme électoral. Puisque, dans ce modèle final, deux partis qui n'ont pas publié de manifeste sont exclus, il est difficile de comparer ce modèle avec les précédents. Cependant, tous les effets qui étaient présents dans les modèles II et III sont encore signi-

ficatifs, ce qui montre la stabilité de nos résultats. Nous répétons que, *en plus* de tous ces effets, l'impact de l'agenda médiatique demeure important.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore produit des tests de nos hypothèses. En conséquence, nous effectuons des analyses similaires et introduisons les effets d'interaction des médias avec toutes ces variables. Le Tableau 2 présente les résultats.

Le premier modèle permet d'avoir une pente aléatoire pour la variable médias à la fois sur le niveau des thèmes et celui des partis. Quoique ces effets aléatoires soient limités, ils sont significativement différents de zéro, indiquant qu'il est utile de continuer à modéliser la couverture médiatique comme étant dépendante de la thème et des caractéristiques du parti. En ce qui concerne les principaux effets, rien ne change vraiment. Tous les effets majeurs restent présents et réussissent le test de signification. Ceci vaut également pour le principal effet des médias. Même après avoir introduit huit différents effets d'interaction avec les médias de masse, le principal effet des médias de masse reste significatif. Ceci indique que l'agenda médiatique est prégnant dans la composition thématique des questions parlementaires et des interpellations quels que soient les caractéristiques du parti, l'ordre du jour du gouvernement, les caractéristiques de la problématique et le temps.

Le modèle II démontre la présence d'effets d'interaction de la couverture médiatique avec les variables du niveau 1. Ici, les hypothèses 4 et 8 sont confirmées, alors que l'hypothèse 7 est rejetée. Quand les médias de masse font des reportages sur des thèmes que le gouvernement vient juste de traiter dans son conseil ministériel hebdomadaire, il y a de fortes chances pour que les parlementaires sélectionnent ces thèmes et demandent des explications au gouvernement à leur propos (H4). Donc, lors de sa réunion hebdomadaire, le gouvernement offre aux parlementaires un menu de problématiques qui peuvent être abordées au sein du Parlement, mais ce sont surtout les problématiques qui figurent également sur l'agenda médiatique qui sont relayées au sein du Parlement. H8 affirmait que l'impact des médias sur le Parlement augmenterait à travers le temps, et c'est précisément ce qui est arrivé. Ainsi, bien que notre cadre temporel de huit années soit relativement court pour évaluer les processus fondamentaux de médiatisation et de logique médiatique croissante, nous avons trouvé que, à travers le temps, la réactivité des parlementaires à la couverture médiatique s'accroît de manière importante. L'hypothèse des élections reçoit moins de soutien et nous devons rejeter H7. Il n'y a pas de tendance distincte dans les réactions des parlementaires à la couverture médiatique lorsque l'on compare les périodes d'élections et de non-élections ; les parlementaires sont réceptifs aux médias de façon équivalente dans les deux périodes de temps. Globalement, le fait d'ajouter les trois premiers indicateurs d'interaction conduit à une amélioration du modèle limitée mais significative, avec une augmentation de 78 points de déviance tout en perdant seulement trois degrés de liberté.

Tableau 2 : Modèles de dépendance : l'explication des questions parlementaires et des interpellations

	Modèle I : Modèle vide (Pente aléatoire)	Modèle II : Modèle 1 d'interaction	Modèle III : Modèle 2 d'interaction	Modèle IV : Modèle 3 d'interaction
Constante	-.0424491 (.0279918)	-.0456417 (.0279528)	-.0552133* (.0279978)	-.0816639*** (.0199443)
Parlement postposé	.156304*** (.0040613)	.1543755*** (.0040618)	.154229*** (.0040617)	.1503625*** (.0040628)
Médias	.0015227*** (.0004103)	.0014190** (.0004135)	.0013188** (.000419)	.0016984* (.0006743)
Réunions ministérielles	.0071448*** (.0018733)	.0040884* (.0019558)	.0036663 (.0019654)	.0046029* (.0019614)
Élections	.0552007*** (.0112823)	.0569452*** (.0112753)	.0581287*** (.0112813)	.059259*** (.0112562)
Tendance au cours du temps	.0005863*** (.0000406)	.0005906*** (.0000406)	.0005955*** (.0000406)	.0006206*** (.0000395)
Type de problématique	.0204356** (.0073272)	.0246175** (.0074896)	.0352207*** (.0088763)	.0374612*** (.008409)
Accord gouvernemental	.0016191*** (.0001083)	.001580*** (.0001092)	.0016413*** (.0001115)	.0019219*** (.000111)
Parti d'opposition	.0762021*** (.0068411)	.0802952*** (.0068445)	.0804709*** (.0068438)	.079258*** (.0067118)
Taille du parti	-.0029558*** (.0007487)	-.002759*** (.0007481)	-.0026942*** (.0007478)	-.0015871* (.0006943)
Appropriation thématique	.0007097*** (.0000397)	.0006898*** (.0000398)	.0006758*** (.0000400)	.0003796*** (.0000459)
Médias * Conseils ministériels		.0002315*** (.0000587)	.0002566*** (.0000600)	.0002269*** (.0000599)
Médias * Élections		.0001166 (.000379)	.0001970 (.0003796)	.0009875* (.0003828)
Médias * Tendance au cours du temps		.0000087*** (.0000009)	.0000092*** (.0000009)	.0000090*** (.0000014)
Médias * Type de problématique			.0009351** (.0003337)	.0004627 (.0003296)
Médias * Accord gouvernemental			-.0000096** (.0000035)	-.0000171*** (.0000035)
Médias * Parti d'opposition				.0017566*** (.0002082)

	Modèle I : Modèle vide (Pente aléatoire)	Modèle II : Modèle 1 d'interaction	Modèle III : Modèle 2 d'interaction	Modèle IV : Modèle 3 d'interaction
Médias * Taille du parti				-.000093*** (.0000257)
Médias * Appropriation thématique				.0000148*** (.0000012)
Niveau 3 N	10	10	10	10
Niveau 2 N	250	250	250	250
Niveau 1 N	59186	59186	59186	59186
Variance Niveau 3	.0041059 (.0026123)	.0040623 (.0022432)	.0039969 (.0026025)	.0006582 (.0006519)
Pente aléatoire médias	.0000009 (.0000008)	.0000009 (.0000008)	.0000009 (.0000008)	.0000037 (.0000023)
Variance Niveau 2	.0065697 (.0009366)	.0069782 (.0009913)	.0067297 (.0009653)	.0056416 (.0008457)
Pente aléatoire médias	.0000087 (.0000014)	.0000080 (.0000013)	.0000086 (.0000014)	.0000083 (.0000013)
Variance Niveau 1	.2300131 (.0013425)	.2295327 (.0013397)	.2294911 (.0013394)	.2286676 (.0013345)
Déviance	81878,312	81800,722	81837,75	81641,126

Note : Sont présentés les coefficients non standardisés à partir d'un modèle multi-niveaux utilisant une estimation REML. Les écarts-types sont entre parenthèses ; * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.

Au niveau des thèmes, les analyses n'amènent pas les résultats attendus. Le modèle III démontre que les parlementaires ne choisissent pas plus les problématiques médiatisées qui ont reçu beaucoup d'attention dans l'accord gouvernemental. Dans le modèle III, l'effet est même significatif et négatif. La raison pourrait en être que l'accord gouvernemental est une chose très stable : il reste identique durant la totalité d'une législature de quatre ans. Donc, les sujets intégrés dans l'accord gouvernemental ne sont en aucun cas des problématiques nouvelles ou surprenantes. Les parlementaires, comme le montre le tableau précédent, tendent de fait à consacrer plus de temps à des problématiques présentes dans l'accord gouvernemental, mais ils n'adoptent pas plus facilement des problématiques médiatisées qui sont présentes dans l'accord gouvernemental. Il est probable que, pour ces thèmes souvent fondamentaux et permanents, les parlementaires n'ont pas besoin d'une impulsion médiatique pour y consacrer de l'attention. Quoi qu'il en soit, nous rejetons H3. L'hypothèse H6 relative au type de problématiques politiques

reçoit un soutien mitigé et ne peut pas non plus être pleinement confirmée : dans le modèle III, l'effet d'interaction est significatif et positif, comme attendu ; dans le modèle IV, l'effet reste positif, mais il ne réussit plus le test de signification. Les parlementaires semblent consacrer plus d'attention aux problématiques qui sont couvertes, ainsi qu'à celles qui divisent l'opinion et sont endogènes, mais l'effet n'est pas tout à fait robuste et nous ne pouvons ni corroborer ni réfuter l'hypothèse. Il convient de noter que le troisième modèle, qui inclut les interactions, à travers différents niveaux, des médias avec les variables positionnées au niveau des thèmes, ne constitue pas un meilleur modèle comparé au modèle II.

Les effets d'interaction évaluant les trois hypothèses qui sont positionnées au troisième niveau sont confirmés sans ambiguïté par nos analyses. La notion clef selon laquelle la sensibilité aux signaux des médias est plus grande parmi les parlementaires des partis de l'opposition que parmi les parlementaires des partis au gouvernement est soutenue de façon importante. De tous les effets d'interactions des médias, l'effet d'interaction « médias * opposition » donne de loin le coefficient le plus fort, ce qui confirme H1. Quand les médias mentionnent une problématique une fois dans la semaine précédente, les partis d'opposition accordent 0,0018 plus d'attention à cette problématique que les partis au gouvernement. Une autre hypothèse clef affirmait que les partis souscriraient particulièrement aux thèmes médiatiques dont ils revendiquent être les propriétaires, en y consacrant beaucoup d'attention dans leur manifeste (H5). Cette hypothèse est vérifiée. Les parlementaires agiront au sein du Parlement, et interpellent et questionneront le gouvernement avec plus d'acharnement quand leur parti a montré de l'intérêt pour le thème avant le début de la législature. H2 soutenait que les petits partis seraient plus inspirés par la couverture médiatique que les grands partis. L'hypothèse est appuyée par les données. Le modèle final est statistiquement le meilleur tant en terme de déviance que de variances pour chacun des trois niveaux.

Conclusion et discussion

En se basant sur les acquis de la recherche sur l'impact des médias sur l'agenda politique, cet article a cherché à appréhender les conditions de cette influence au regard des caractéristiques des partis, de l'agenda gouvernemental, des problématiques et du temps.

En premier lieu, nous avons trouvé un soutien considérable pour l'hypothèse relative à l'influence de l'agenda médiatique sur l'agenda parlementaire : bien que l'on ait contrôlé par toute une gamme d'explications alternatives et adopté une modélisation particulièrement exigeante pour tester nos hypothèses, l'influence des médias reste substantielle.

Tableau 3 : Résumé des hypothèses et des résultats des tests

Type d'hypothèse	H#	Effet des médias sur le Parlement...	Résultat
Parti	H1	partis d'opposition > partis au gouvernement	+
	H2	petits partis > grands partis	+
Gouvernement	H3	thèmes contenus dans l'accord gouvernemental > autres thèmes	0
	H4	Thèmes abordés en Conseils des ministres > autres thèmes	+
Parti-Problématique	H5	problématiques appropriées > autres problématiques	+
Problématique	H6	problématiques qui divisent l'opinion et sont endogènes > autres problématiques	±
Temps	H7	augmente au cours du temps	+
	H8	période de non-élections > période d'élections	0

En second lieu, les résultats ont démontré une modulation de l'impact de l'agenda médiatique selon plusieurs logiques. Nos résultats sont synthétisés dans le Tableau 3. Cinq des huit hypothèses sont confortées sans ambiguïté et peuvent être acceptées. Deux hypothèses doivent être rejetées ; une obtient un soutien partiel et doit être reconsidérée. La conclusion qui s'impose est que l'effet des médias de masse sur l'agenda parlementaire est fortement dépendant du jeu entre le gouvernement et l'opposition. Les partis d'opposition sont beaucoup plus susceptibles de suivre la couverture des médias de masse et de sélectionner les problématiques qui y sont présentes pour les discuter au sein du Parlement. Dans de nombreux cas, cette couverture offre aux parlementaires des partis d'opposition des munitions pour attaquer les actions ou le manque d'action du gouvernement. La taille du parti est aussi importante à cet égard : plus le parti est petit et moins il est possible pour les parlementaires de se spécialiser sur un ou plusieurs thèmes, plus ils suivent les journalistes lorsqu'ils décident de ce qu'ils abordent au Parlement.

La présence d'un thème au Conseil des ministres amplifie l'effet de l'attention portée par les médias à cette problématique. La combinaison de l'attention gouvernementale et médiatique concernant une problématique la rend politiquement très pertinente, de sorte qu'elle soit presque impossible à ignorer pour les parlementaires. En outre, les partis sont fidèles à leur agenda. Quand ils accordent une attention importante à un thème dans leur programme et peuvent en être considérés comme « propriétaires »³¹, les

31. WALGRAVES S. and DE SWERT K., *op. cit.*, 2007

partis sont plus susceptibles d'être influencés par l'attention des médias à cette problématique.

Enfin, l'hypothèse d'un changement des modes d'interaction entre les médias, la vie politique et le public est vérifiée dans les analyses présentées. L'influence accrue des médias sur la vie politique indique un changement d'une « logique politique » vers une « logique médiatique ». Ce résultat est remarquable, surtout si l'on considère l'espace de temps relativement limité (huit années) qui a été inclus dans notre recherche.

Pour conclure, bien qu'elle ait reçu une attention substantielle dans les recherches récentes, notre article offre des perspectives supplémentaires sur l'interaction entre politique et médias. Au-delà de l'importance intrinsèque de l'agenda médiatique dans la compétition politique, l'article met en évidence empiriquement une première série d'explications afin de répondre à la question suivante : quand les médias comptent-ils (plus ou moins) ? Selon nous, le facteur essentiel réside dans le rôle institutionnel joué par, et dans l'interaction qui se joue entre les partis politiques. Cette perspective de recherche nous semble receler un indéniable potentiel à explorer dans des recherches futures.